

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 1 : faire émerger les PME du futur	A1
Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	513

La Commission Permanente,

- VU** les articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne,
- VU** le règlement N° 1407/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement (UE) n°2020/972 du 2 juillet 2020,
- VU** le règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture - JOUE 24/12/2013 L 352/9
- VU** le règlement (UE) n°717/2014 de la Commission européenne du 27 juin 2014 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture - JOUE 28/06/2014 L 190/45
- VU** la communication de la commission européenne relative à la révision de la méthode de calcul des taux de référence et d'actualisation, JO C 14 du 19.1.2008,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants, L 1511-7, L 1611-4, L 4221-1 et suivants et R.1511-1 et suivants,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe)
- VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** la circulaire n° 5565/SG du Premier ministre du 5 janvier 2012 relative aux dispositifs d'ingénierie financière,
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et

d'internationalisation,

- VU** la délibération du Conseil régional du 2 juillet 2021 donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 30 avril 2020 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 12 février 2021 approuvant la convention d'abondement du fonds transmission reprise d'Initiative Pays de la Loire et autorisant la Présidente à la signer
- VU** la délibération de la Commission permanente du 21 mai 2021 approuvant la convention d'abondement du fonds création / reprise de l'association Initiative Anjou et autorisant la Présidente à la signer
- VU** les statuts présentés par les bénéficiaires
- VU** les déclarations de minimis présentées par les bénéficiaires,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Entreprises, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention complémentaire de 110 000 € sur un montant subventionnable total de 2 323 200 TTC à l'association Initiative Anjou au titre de son fonds de prêts d'honneur création / reprise,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

APPROUVE

les termes de l'avenant correspondant présentée en 1.1 annexe 1,

AUTORISE

La Présidente à le signer.

ATTRIBUE

une subvention de 60 800 € sur un montant subventionnable de 650 000 € TTC à l'association Initiative Vendée Bocage au titre de son fonds de prêts d'honneur création / reprise,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 1.2 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention de 50 500 € sur un montant subventionnable de 1 280 000 € TTC à la plateforme Initiative Vendée Terre et Littoral au titre de son fonds de prêts d'honneur création / reprise,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 1.3 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention complémentaire de 400 000 € sur un montant subventionnable total de 2 742 048 € TTC à l'association Initiative Pays de la Loire au titre du fonds de prêts d'honneur transmission reprise 2021,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

APPROUVE

les termes de l'avenant correspondant présentée en 1.4 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à le signer.

ATTRIBUE

une subvention de 352 236 € à FONDES/France active garantie sur un montant subventionnable de 10 914 043 € TTC , correspondant au montant de garanties octroyées prévisionnel par l'association sur l'année 2022.

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 1.5 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

AFFECTE

sur le marché Pays de la Loire Parcours Entrepreneur une dotation complémentaire d'autorisation d'engagement (AE) d'un montant de 100 000 € portant ainsi l'opération initiale (20D06646) à un total de 1 961 000 € et permettant d'accompagner une cinquantaine de nouveaux porteurs,

AFFECTE

une dotation complémentaire d'autorisation d'engagement (AE) d'un montant de 50 000 € sur le dossier père (2021_03708) du dispositif "Pays de la Loire prime création",

ATTRIBUE

une subvention de 65 000 € sur un montant subventionnable de 100 740 € TTC à l'ADIE au titre de son plan d'actions 2021,

AFFECTE

l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 2.1 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention de 35 346 € sur un montant subventionnable de 70 692 € TTC à la CPME Pays de la Loire au titre de son plan d'actions 2021 relatif à la cession d'entreprises,

AFFECTE

l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 2.2 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention de 10 000 € sur un montant subventionnable de 21 953 € TTC au Groupement de Prévention Agréée des Pays de la Loire,

AFFECTE

l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 2.3 annexe 1,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

ATTRIBUE

une subvention de 10 000 € sur un montant subventionnable de 129 759 € TTC à l'association 60 000 rebonds

AFFECTE

l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en 2.4 annexe 1,

AUTORISE
la Présidente à la signer.

ATTRIBUE
une subvention de 3 000 € sur un montant subventionnable de 13 000 € TTC à Initiative Nantes au titre de son action de professionnalisation du réseau,

AFFECTE
l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE
les termes de la convention correspondante présentée en 2.5 annexe 1,

AUTORISE
la Présidente à la signer.

ATTRIBUE
une subvention de 11 000 € sur un montant subventionnable de 48 400 € TTC à Initiative Loire Atlantique Nord au titre de son action de renforcement de son offre d'accompagnement,

AFFECTE
l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE
les termes de la convention correspondante présentée en 2.6 annexe 1,

AUTORISE
la Présidente à la signer.

ATTRIBUE
une subvention de 15 000 € sur un montant subventionnable de 50 000 € TTC à Initiative Vendée Bocage au titre de son action de renforcement de son offre d'accompagnement,

AFFECTE
l'autorisation d'engagement correspondante,

APPROUVE
les termes de la convention correspondante présentée en 2.7 annexe 1,

AUTORISE
la Présidente à la signer.

APPROUVE
les termes de la convention de partenariat entre la Région et la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier (85) en matière de création-reprise d'entreprise (3 annexe 1)

AUTORISE
la Présidente à la signer.

APPROUVE
les termes de la convention de partenariat entre la Région et la Communauté de Communes de Pont Château Saint Gildas des Bois (85) en matière de création-reprise d'entreprise (3 annexe 2)

AUTORISE
la Présidente à la signer.

APPROUVE
les termes de la convention de partenariat entre la Région et la Communauté d'Agglomération
Clisson Sèvres et Maine (44) en matière de création-reprise d'entreprise (3 annexe 1)

AUTORISE
la Présidente à la signer.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ
Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire

REÇU le 22/11/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément
aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs